



Vol à l'étalage dans un supermarché

Par **freuly**, le **24/01/2012** à **19:54**

Bonjour,

J'ai été interpellée par un vigil dans un supermarché pour avoir volé un produit d'une valeur de 15 euros.

J'ai dû m'acquitter de la somme et un des vigils (ils étaient 2) m'a demandé ma carte d'identité. J'ai signé un papier sans même regarder tellement j'étais angoissée et honteuse. J'ai demandé au vigil ce qu'était ce papier et il m'a répondu que c'était pour eux (le magasin) et qu'au bout de la troisième fois, ils appelleraient la police. Il m'a ensuite demandé mon ticket de caisse que je lui ai donné.

Il m'a fait la morale en me disant qu'il ne fallait plus recommencer.

Dois-je m'attendre à être convoquée ? (procureur... ?) Ou bien cela n'ira-t-il pas plus loin ?

Merci pour vos réponses.